

**MINISTERE DE
L'AGRICULTURE,
DE L'ELEVAGE, DE
L'ENVIRONNEMENT, DES
EAUX ET FORETS**



REPUBLIQUE DE GUINEE
Travail – Justice – Solidarité

STRATEGIE NATIONALE DE GESTION DES ELEPHANTS EN REPUBLIQUE DE GUINEE



**DIRECTION NATIONALE
DES EAUX ET FORETS**



**US FISH and WILDLIFE
SERVICE**





Remerciements

L'élaboration de cette stratégie nationale de conservation des éléphants a été rendue possible grâce à l'effort conjugué des experts nationaux et ceux d'autres pays avec la collaboration des communautés locales, des élus locaux, des sages, de la société civile et des ONG nationales et internationales impliquées dans la gestion des ressources naturelles.

Le Gouvernement guinéen adresse ses remerciements à tous en mettant un accent particulier sur les personnes physiques et/ou morales ci-après

- United States Fish and Wildlife Service (**USFWS**) pour son appui financier qui a permis la tenue de l'atelier sur la stratégie de conservation des éléphants ;
- Son Excellence Monsieur l'Ambassadeur des Etats-Unis d'Amérique en Guinée qui, avec ses collaborateurs ont assuré une liaison constante entre nous et l'USFWS ;
- Le Groupe de Spécialistes de l'éléphant d'Afrique (**GSEAf**) de la Commission de la Sauvegarde des Espèces de l'**UICN** (Union Mondiale pour la Nature), pour son assistance technique dans l'élaboration de la stratégie ;
- Le Programme **MIKE** dont les efforts de suivi des éléphants dans le site MIKE en Guinée, a permis d'avoir des données fiables sur les éléphants-en Guinée ;
- Des représentants et experts des pays amis avec lesquels nous avons en partage des populations d'éléphants à savoir : La Côte d'Ivoire, le Liberia, la Sierra Leone, le Sénégal, qui ont pris une part active dans l'élaboration de la présente stratégie ;
- Les ONGs surtout Guinée Ecologie (**G.E**) pour la facilitation, l'animation des travaux de synthèse et pour sa grande contribution dans la rédaction du document final ;
- A tous les Ministères dont les représentants ont pris une part active lors des travaux de l'atelier sur la stratégie de conservation des éléphants en Guinée ;
- Au comité de rédaction qui a mis à la disposition du Gouvernement guinéen un document très digestible



SOMMAIRE

Abréviations, acronymes et sigles :	4
Résumé :	5
Introduction:	7
Indexe des tableaux :	10
Indexe des cartes :	10
Indexe des photos :	10
<u>PREMIERE PARTIE</u> : Contexte général de la conservation en Guinée :	11
A – Données générales sur la Guinée :	12
1- Situation :	12
2- Population :	13
3- Cadre administratif :	13
4- Situation environnementale :	13
4-1 Climat :	13
4-2 Relief :	13
4-3 Géologie :	13
4-4 Hydrographie :	13
4-5 Végétation :	14
4-6 Biodiversité :	14
B- Situation de la conservation de l'éléphant en Guinée :	14
1- Cadre institutionnel :	14
2- Cadre réglementaire et législatif :	15
3- Présentation des habitats :	16
4- Données sur les effectifs :	18
5- Problématique :	19
5- 1 les Menaces liées aux faiblesses législatives et institutionnelles de gestion : ...	20
5- 2 Menaces liées à la destruction de l'habitat :	20
5- 3 Conflit homme/éléphant :	20
5-4 Braconnage :	24
6- Importance des éléphants en Guinée	
<u>DEUXIEME PARTIE</u> : Elaboration de la stratégie de gestion durable des éléphants :	25
A – Méthodologie et plan de travail :	26
B- Présentation du cadre logique :	27
<u>TROISIEME PARTIE</u> : Programme de gestion durable des éléphants 2007-2016 ;	29
A- Présentation du programme national 2007-2016 :	30
B- Prévision du coût du plan d'opération :	37
Conclusion	41
Bibliographie :	42
Annexe :	44

LISTES DES ABREVIATIONS, SIGLES et ACRONYMES

ACGP :	Administration et Contrôle des Grands projets
AFD:	Agence Française de Développement
AGIR:	Programme d'Appui à la Gestion Intégrée des Ressources Naturelles
BAD:	Banque Africaine de Développement
BM:	Banque Mondiale
CDB:	Convention sur la Diversité Biologique
CEDEAO:	Communauté Economique pour le Développement des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CENAFOD :	Centre Africain pour la Formation au Développement
CENAGAP :	Centre National de Gestion des Aires protégées
CF/N'Z :	Centre Forestier de N'Zérékoré
CI :	Conservation International
CILSS :	Comité Inter Etat de Lutte Contre la Sécheresse au Sahel
CITES :	Convention sur le Commerce International des Espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction
CL:	Collectivités locales
CLD:	Convention sur la Lutte contre la Désertification et la Sécheresse
CMS:	Convention sur les Espèces Migratrices
DNEF:	Direction nationale des eaux et Forêts
ETIS:	Elephant Trade Information System
EUPD:	Entraide Universitaire pour le Développement
FAO:	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
FEM:	Fonds Mondial pour la Nature
FFI:	Fauna and Flora International
GE:	Guinée-Ecologie
GSEAf:	Groupe de Spécialistes de l'éléphant d'Afrique
GTZ:	Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit
KfW:	Kreditanstalt für Wiederaufbau
LPDA :	Lettre de Politique de Développement Agricole
MAEEEF:	Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage, de l'Environnement des Eaux et Forêts
MC :	Ministère du Commerce
MCSIC :	Ministère de la Culture du Sport et de l'Instruction Civique
MD :	Ministère de la Défense
MEN :	Ministère de l'Education Nationale
MiEnv :	Ministère de l'Environnement
MI :	Ministère de l'intérieur
MIKE:	Monitoring of Illegal Killing of Elephant
MRU:	Mano River Union
MS :	Ministère de la Sécurité
MTHA :	Ministère du Tourisme, de l'Hôtellerie et Artisanat
MJ :	Ministère de la Justice
NC :	Nature Conservancy
OMVG:	Organisation de Mise en Valeur du fleuve Gambie
OMVS :	Organisation de Mise en Valeur du fleuve Sénégal

ONG:	Organisation Non Gouvernementale
PEGRN :	Projet Elargi de Gestion des Ressources Naturelles
PNUE :	Programme des Nations Unies pour l'Environnement
PNUD:	Programme des Nations Unies pour le Développement
TRAFFIC:	Wildlife Trade Information Network
UA:	Union Africaine
UE:	Union Européenne
UICN:	Union Mondiale pour la Nature
UNESCO :	Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture
USAID:	United States Agency for International Development
USFWS:	United States Fish and Wildlife Service
OGUIB:	Office Guinéen du Bois
WRI:	World Resources Institute
WWF:	World Wide Fund for Nature

RESUME:

En adoptant sa politique forestière en 1988, notre pays s'est fixé les huit (8) grands principes suivants dans le cadre du plan d'action forestier tropical:

1. Organisation de l'économie forestière;
2. Son inscription dans les objectifs généraux du pays;
3. Assurer la pérennité du patrimoine national de ressources naturelles renouvelables;
4. Appliquer et aménager les espaces qui doivent être consacrés de façon permanente à la forêt;
5. Appliquer les meilleures méthodes pour fournir le maximum de biens et de services pour une durée illimitée;
6. Aider et contrôler dans leurs divers aspects l'exploitation, la transformation et la commercialisation des produits issus des forêts;
7. Associer étroitement l'ensemble de l'administration, des entreprises, associations, collectivités et tous les citoyens à la politique forestière;
8. Faire fonctionner efficacement les instruments de cette politique.

En application de cette politique, notre pays a élaboré en 1987 et 1988 les codes de faune et forestier.

Beaucoup d'autres dispositions juridiques ont été prises dans d'autres secteurs du pays en vue de garantir la protection des ressources naturelles renouvelables dont il faut noter entre autres: le code de l'Environnement, le code de l'Eau etc.

La Guinée a adhéré et ratifié des conventions internationales: CITES, CMS, Ramsar, l'Accord AEWA ainsi que l'UICN. Elle a activement participé au sommet de la Terre à Rio en 1992 dont elle a été le 2ème Etat africain à ratifier la Convention.

Avec le retour massif des éléphants en provenance des pays frères en proie à une guerre civile (le Liberia et la Sierra Leone) un arrêté a été pris pour suspendre la grande chasse pour une période de cinq ans renouvelable.

Toutes ces dispositions prouvent à suffisance que notre pays est fidèle à ses engagements et oeuvre toujours de concert avec les autres pays du monde pour atteindre des objectifs de conservation durable.

Après l'adoption de la stratégie de conservation des Chimpanzés en 2005, celle concernant les éléphants vient pour prouver à suffisance notre engagement politique.

La Guinée qui possède une condition naturelle favorable à l'épanouissement des pachydermes dont elle avait une importante population a vu cette espèce disparaître jusqu'à atteindre un seuil critique qui poussait à un pessimisme soutenant leur disparition totale. C'est avec une réelle satisfaction que leur réapparition dans les années 1992 a été perçue dans notre pays.

C'est pour quoi l'élaboration d'une stratégie nationale pour leur conservation bénéficie d'un soutien sans faille de toute la nation entière.

Actuellement notre pays dispose de 214 éléphants inventoriés en 2005 (Barnes et al. 2005) dans la forêt classée du massif de Ziamia. Leur présence est également signalée dans plusieurs parties du pays.

Les menaces qui pèsent sur les éléphants sont bien connues : la destruction de l'habitat par, les feux de brousse, l'exploitation forestière, les défrichements culturels et autres activités socio-économiques entraînant sa fragmentation, la chasse et l'abattage pour l'ivoire et autres sous produits, etc.

Notre stratégie de conservation des éléphants s'est fixée pour **objectif global**, *de contribuer à la conservation de la biodiversité* et pour **objectif spécifique** *l'accroissement du nombre des éléphants pour constituer une population viable dans des habitats améliorés.*

La présente stratégie vise **les résultats** suivants :

- *Réduction du braconnage;*
- *Réduction des conflits Homme- Eléphant;*
- *Amélioration de l'habitat;*
- *Collecte de données fiables pour la gestion des éléphants;*
- *Renforcement et application de la loi ;*
- *Valorisation de l'éléphant;*
- *Amélioration des capacités institutionnelles ;*
- *Renforcement de la coopération sous régionale de gestion des éléphants.*

Pour chaque résultat, des activités à mettre en œuvre pour atteindre ce résultat, ont été identifiées de manière participative.

La présente stratégie est élaborée pour une durée de dix ans (2007 à 2016) avec un budget indicatif de **8.817.000 dollars américains** pour sa mise en œuvre.

INTRODUCTION

L'éléphant est une espèce emblématique de la faune guinéenne qui de tout temps a été objet de convoitises des chercheurs d'ivoire. C'est pourquoi, l'espèce était considérée comme presque éteinte en Guinée à cause de la chasse incontrôlée pour l'ivoire.

D'après des renseignements concordants, les derniers spécimens ont été abattus dans les années soixante dix.

Ce n'est qu'à partir de 1990 et plus précisément à la suite des guerres civiles dans certains pays voisins, en l'occurrence le Liberia et la Sierra Leone, qu'un déplacement massif des éléphants s'est opéré vers notre pays dans la réserve de la Biosphère de Ziama au sud en Guinée Forestière (Donner la référence s'il y en a).

Avec ce retour dans leur habitat d'autrefois, les éléphants ont trouvé toutes les conditions naturelles favorables à leur épanouissement.

Ce retour des éléphants s'est accompagné par un choc entre les populations riveraines de la réserve et les éléphants générant ainsi des conflits homme-éléphant.

L'administration forestière a été confrontée à des difficultés pour atténuer les conflits qui en sont résultés.

Au regard de ces conflits, LE Gouvernement guinéen s'est rendu compte que leur atténuation durable ne peut se réaliser qu'à travers un programme cohérent de gestion des éléphants.

C'est dans ce cadre que s'est tenu à Conakry du 13 au 15 décembre 2004 un atelier Organisé par le Ministère de l'Agriculture de l'Elevage, des Eaux et Forêts à travers la Direction Nationale des Eaux et Forêts avec l'appui financier du Département Fish and Wildlife Service des Etats-Unis d'Amérique pour la formulation de la stratégie nationale de conservation de l'éléphant en Guinée qui a été facilité par Mamadou Saliou Diallo (Guinée Ecologie) avec pour objectif de dégager les enjeux de la conservation de l'éléphant en Guinée et de définir les contours et les priorités d'une stratégie nationale.

Une quarantaine de personnes appartenant à quinze structures nationales et quatre participants venus de l'extérieur de la Guinée dont un représentant de l'UICN/SSC/Groupe de Spécialistes de l'Eléphant d'Afrique, une représentante de la Côte d'Ivoire, un représentant du Libéria et un représentant du Sénégal ont pris part aux travaux de l'Atelier.

La méthodologie utilisée pour l'élaboration du cadre logique a été la démarche ZOPP de planification stratégique par objectif qui a permis d'impliquer tous les participants dans la recherche des réponses aux quinze questions-clés ci-après :

- i. Pourquoi une stratégie de conservation de l'éléphant en Guinée ?
- ii. Quelles sont les parties concernées par la conservation de l'éléphant en Guinée ?
- iii. Quelles sont les attentes et les craintes des différentes parties concernées vis-à-vis d'une stratégie nationale de conservation de l'espèce ?

- iv. Quelles sont les pressions/menaces sur l'éléphant en Guinée ?
- v. Quelles sont les causes de ces pressions/menaces ?
- vi. Quelles sont les solutions qu'il faut apporter pour réduire/enrayer les pressions/menaces identifiées ?
- vii. Quels sont les objectifs, résultats et activités à réaliser pour une conservation durable de l'éléphant en Guinée ?
- viii. Quels sont les indicateurs objectivement vérifiables de l'atteinte des résultats ?
- ix. Quels seraient les rôles et les responsabilités des différentes parties prenantes dans la mise en oeuvre de la stratégie nationale de conservation de l'éléphant en Guinée ?
- x. Quelle doit être la durée optimum d'un programme de conservation de l'éléphant en Guinée ?
- xi. Quelle doit être la durée moyenne des plans d'action opérationnels ?
- xii. Quels pourront être les coûts approximatifs de ces plans d'action ?
- xiii. Quelles sont les sources potentielles de financement des diverses activités inscrites dans les plans d'action ?
- xiv. Comment seront gérés ces plans d'action ?
- xv. Comment sera assurée la pérennité du programme de conservation de l'éléphant en Guinée ?

Les travaux de l'Atelier ont effectivement permis de faire l'identification et l'analyse des principales parties concernées ainsi que des problèmes à résoudre, leurs causes et conséquences. Des approches de solutions à planifier dans le but d'assurer la conservation durable de l'éléphant en Guinée ont été proposées, discutées, amendées et adoptées.

L'ensemble des réflexions de cet Atelier de Conakry constitue la base sur laquelle a été préparé le présent document initial de stratégie et de plan d'action pour la conservation de l'éléphant en Guinée dont le sommaire comporte entre autres les parties ci-après :

- 1. Introduction
- 2. Contexte général de la conservation en Guinée
 - Données sur la Guinée
- 3. Situation de la conservation des éléphants en Guinée
 - Cadre institutionnel
 - juridique et réglementaire
- 4. Elaboration de la stratégie de gestion durable des éléphants en Guinée

- Méthodologie
- Cadre logique

Programme de gestion durable des éléphants 2007-2016

- Présentation du programme nationale de 10 ans
- Coûts approximatifs.

5. Bibliographie.

INDEX DES TABLEAUX :

- 1- Quelques données sur les conflits homme – éléphants.....22
- 2- Des données sur quelques cas de braconnage.....24

INDEX DES CARTES :

- 1- Carte administrative de la Guinée.....13
- 2- Cartes des aires protégées de Guinée18
- 3- Carte de conflit homme-éléphant au Ziama.....23

INDEX DES PHOTOS

- 1- Photos de type d'habitat des éléphants dans le ZIAMA (Macenta).....
- 2- Photo d'arbre marqué par les éléphants.....20
- 3- Photo d'arbre fruitier déraciné par les éléphants à la recherche des fruits..21
- 4- Photo de Bananiers cassés par des éléphants au alentour d'Irié22
- 5- Photo de défense d'un éléphant abattu illégalement (MACENTA).....24
- 6- Photo jeune manguier germé dans des crottes d'éléphant.....25

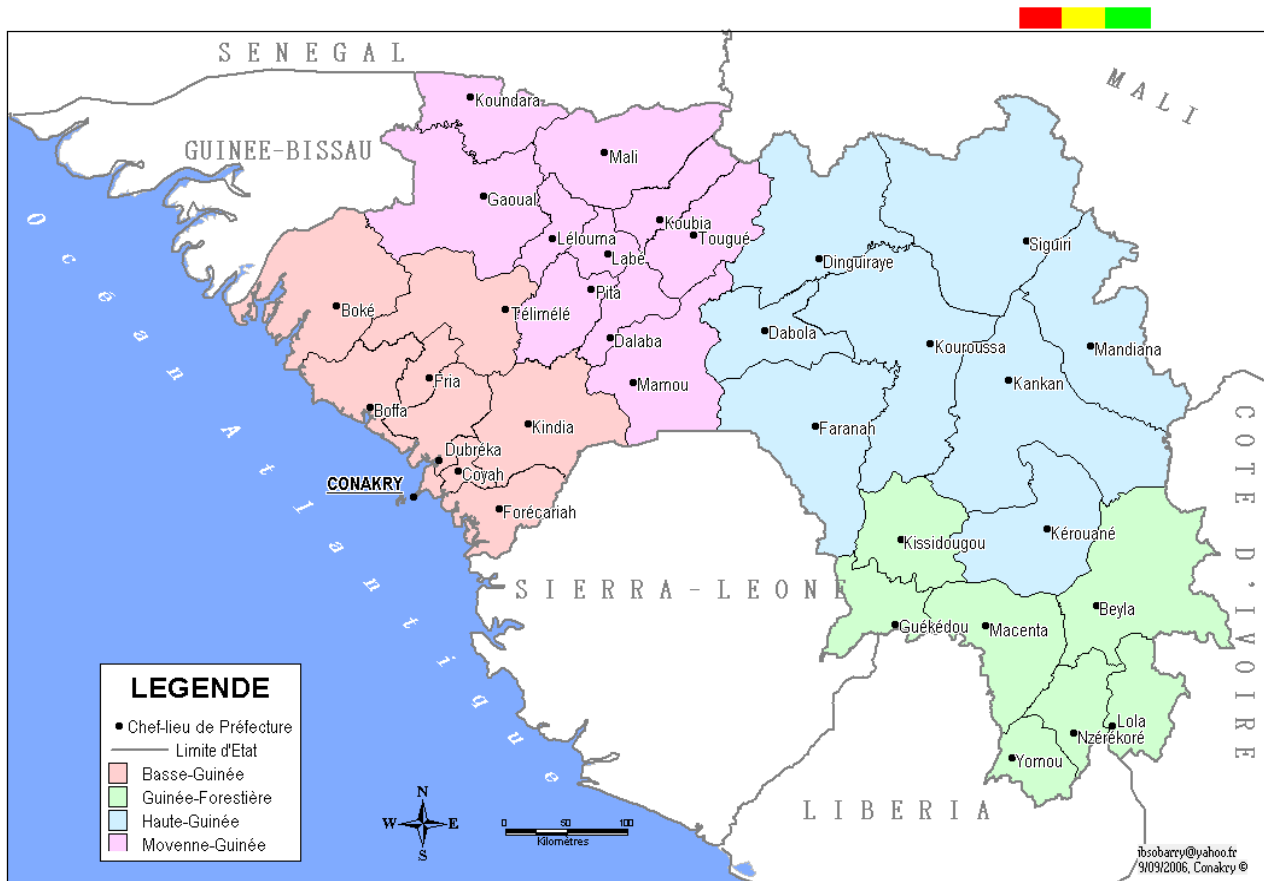
PREMIERE PARTIE

CONTEXTE GENERALE DE LA CONSERVATION EN REPUBLIQUE DE GUINEE

A - DONNEES GENERALES SUR LA REPUBLIQUE DE GUINEE

1- Situation géographique :

La République de Guinée est située au sud-ouest de l'Afrique Occidentale entre le 7 05 et 12 51 de latitude Nord et 7 30 et 15 10 de longitude ouest. C'est un pays côtier avec 300 km de littoral atlantique, à mi-chemin de l'équateur et du tropique du Cancer.



Elle couvre une superficie de 245.857 Km². Elle est limitée à l'Ouest par l'Océan Atlantique, au Sud par la Sierra Leone et le Liberia, à l'Est par la Côte d'Ivoire et la république du Mali et au Nord par la Guinée Bissau ; le Sénégal et le Mali.

2- Population

Sa population est estimée à 8.510.000 habitants dont 52,5 % de femmes et 47,5 % d'hommes. Cette population est extrêmement jeune : 44,7% des personnes ont moins de 15 ans et 4,8% seulement des individus sont âgés de 65 ans ou plus. De fait un guinéen sur deux a moins de 18 ans.

La population croît au taux annuel de 3,1%. La densité moyenne de la population est de 30 habitants au km². L'espérance de vie est de 45 ans avec un taux de natalité de 44/1000.

Taux d'alphabétisation adulte : 25%

Religion : Islam, Christianisme, Animisme

Langue officielle: Français

3- Cadre administratif

Capitale : Conakry

Subdivision administrative : 33 préfectures, 5 communes urbaines, 7 gouvernorats, 333 sous-préfectures ou Communauté Rurale de développement

4- Situation environnementale

4-1 Climat :

Le climat est dominé par le déplacement des masses d'air tropicales, avec une alternance de saison des pluies et saison sèche. On distingue quatre types de climats :

- un climat guinéen forestier dans le Sud-Est, 1.700 à 2.700 mm, avec moins de 2 mois secs ;
- un climat guinéen maritime, avec un contraste accentué entre les saisons, 2.500 à 4.500 mm, et 5-6 mois secs, dans la bande côtière ;
- un climat soudanien qui domine sur l'ensemble Nord-Est du pays, avec une pluviométrie décroissante de 2.500 à 1.250 mm, et une saison sèche de plus en plus longue de 3 à 7 mois du Sud vers le Nord ;
- enfin, par suite de l'altitude, un climat foutanien de même style que le précédent, mais avec des températures plus fraîches, des déficits de saturation parfois plus bas et des brouillards en saison sèche.

4- 2 Relief :

Le relief est très contrasté. Les estuaires et les plaines littorales basses sont dominés par les falaises escarpées de schistes et des grès de la bordure du massif du Fouta Djallon. Le plateau central de celui-ci qui monte doucement vers le Nord est compartimenté par des vallées profondes alimentées par des ravins abrupts. Les grandes pénéplaines du nord-ouest et surtout du Nord-Est donnent de vastes interfluvies de collines de quelques grandes vallées, tandis qu'au Sud, une chaîne complexe de massifs orientés N.O.-S.E. se termine en région très accidentée vers les frontières du Liberia et de la Côte d'Ivoire avec le sommet le plus culminant les Monts Nimba 1752m.

4-3 Géologie

La diversité des roches mères, les contrastes dus au relief et les influences climatiques, donnent des sols relativement variés. À côté des sols hydromorphes dans les vallées, les bas-fonds et la mangrove des sols squelettiques d'éboulis ou d'affleurement, la quasi-totalité du pays est couverte par des sols ferralitiques avec de nombreuses sous-classes selon leur teneur en concrétions et gravillons et leur degré de rajeunissement.

4-4 Hydrographie

La République de Guinée a un réseau hydrographique très dense réunissant en 23 bassins fluviaux dont 14 sont internationaux.

Les plus grands cours d'eaux sont : le Niger, la Gambie, le Sénégal.

4-5 Végétation

Le territoire guinéen relève de 4 grands domaines géo-botaniques.

- le domaine de la forêt dense humide,
- le domaine de la forêt sèche
- le domaine des savanes guinéens et soudano guinéenne
- la mangrove.

4-6 Biodiversité

La flore et la faune guinéenne sont très riches en raison même de la multitude des sites écologiques répartis dans les quatre régions naturelles. On trouve en Guinée presque toute la gamme de biomes propres à la zone subtropicale. 3077 espèces végétales et 3273 espèces animales sont recensées et réparties dans les différents écosystèmes, parmi lesquels :

- **les plantes inférieures** : Elles constituent un domaine mal connu par la Monographie Nationale (1997). Toutefois, il est signalé l'existence de 86 algues, 100 espèces de Bactéries, 124 espèces de champignons, 18 espèces de lichens et 31 espèces de virus.

- **Les végétaux supérieurs** : ils sont mieux connus. On y compte 11 Gynnospermes (3 cycedeceae et 8 pinaceae) et 2833 Augiospermes (2.067 Dicotylédones et 766 Monocotylédones).

Le nombre des plantes endémiques de la Guinée s'élève à 88 espèces.

- **La faune** : la Monographie nationale (1997), fait état de 3273 espèces avec une nette prédominance des insectes (1.117 espèces). Viennent ensuite les amphibiens (76 espèces), les reptiles (140 espèces), les oiseaux (518 espèces) et les mammifères (260 espèces).

Malgré le grand nombre des espèces recensées, la monographie nationale ne fait mention que d'une seule espèce endémique de l'ordre des coléoptères de la famille des coccinenidae : *Diomus guilavogui*.

B- SITUATION DE LA CONSERVATION DE L'ÉLEPHANT EN GUINÉE

1- Cadre institutionnel

Le Décret N D/070/PRG/SGG du 5 Mai 1997, portant organisation du Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage, des Eaux et Forêts note dans ses dispositions la gestion de la faune en général et celle de l'éléphant en particulier. La Direction Nationale des Eaux et Forêts demeure le service technique chargé de la mise en oeuvre de la politique Gouvernementale en la matière.

Pour assurer cette politique, la DNEF dont le siège est à Conakry, est représentée par des services déconcentrés à l'intérieur du pays :

- Inspection régionale de l'Agriculture et de l'Environnement ;
- Direction Préfectorale du Développement Rural et de l'Environnement ;

- Section Préfectorale des Eaux et Forêts ;
- Cantonnement Forestier.

Le Centre Nationale de Gestion des Aire Protégées, rattaché au Ministère de l'Environnement et qui est un établissement public à autonomie financière est aussi impliqué dans le suivi des Eléphants et de leurs habitats.

Des ONG et autres personnes morales sont impliquées dans la gestion de l'Eléphant.

La Direction Nationale des Eaux et Forêts est en manque de ressource humaine qualifiée suffisante et de moyens matériels pour mener très bien sa mission.

2- Cadre réglementaire et législatif

En Guinée la gestion de la faune est régie par des arrêtés, décret et loi dont les plus importants sont :

- la Loi L/99/013/An du 22 Juin 1999, portant code forestier ;
- la Loi L/97/038/AN/97 du 9 Décembre 1997, portant promulgation du code protection de la faune sauvage et réglementant de la chasse ;
- Arrêté n°1997/96/MAEF du 19 Mars 1996, portant suspension de la grande chasse ;
- Décret n° D/070/PRG/SGG du 5 Mai 1997 portant organisation du Ministère de l'Agriculture, Elevage des Eaux et Forêts.

Sur le plant international, la République de Guinée a ratifié des instruments juridiques dont entre autres :

- Conservation sur le Commerce International des espèces de Faune et de Flore menacées d'Extinction (CITES) ou Convention de Washington le 20/12/1981 ;
- Convention sur la Biodiversité le 09/02/1993 ;
- Conservation relative aux Zones Humides d'Importance Internationale particulièrement comme habitat de la sauvagine, ou Convention de Ramsar le 24/09/1992 ;
- Convention de la Faune et de la Flore à l'état naturel ou Convention de Londres 14/01/1986 ;
- Union International pour la Conservation de la Nature et de ses ressources (UICN) le 24/09/1992 ;
- Convention Africaine sur la Conservation de la Nature et de ses ressources naturelles ou Convention d'Alger le 12/12/1989 ;

- Convention sur les Espèces Migratrices (CMS) le 24/09/1992 ;
- Convention sur les changements climatiques 1^{er} /03/1993.

3- Présentation des habitats des éléphants

En Guinée, les éléphants vivent généralement dans les forêts classées où ils partagent le même habitat avec d'autres espèces animales, telle que les céphalophes, les antilopes royales, les guib harnachés, le bongo, le potamochère, l'hippopotame nain, le chevrotain aquatique, la panthère, le lion etc...

La réserve de Zياما est la principale aire de répartition des éléphants du pays. La sous espèce d'éléphant identifié est l'éléphant de forêt, *Loxodonta africana cyclotis* (MATSCHIE 1900).

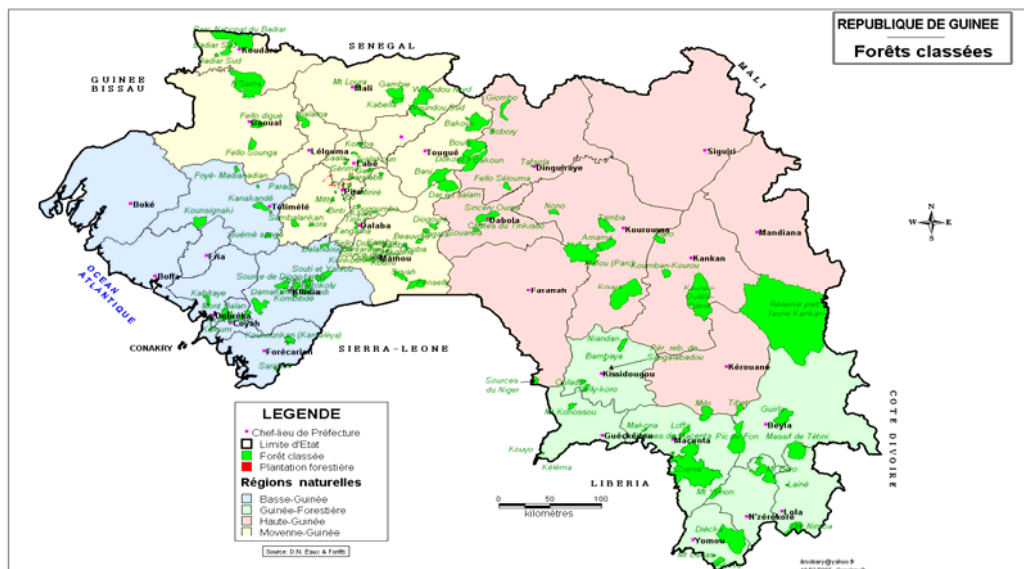
Les inventaires de la faune qui ont été effectués à Zياما, principales zones de répartition des éléphants ont donné les résultats suivants

- Mammifères.....133 espèces
- Oiseaux.....353 espèces
- Reptiles.....62 espèces

Source : rapport mission de l'atelier sur la gestion durable des éléphants au Zياما (C. SAGNO et O. R. DIALLO)

C'est seulement dans le Zياما en Guinée Forestière (Macenta) que la présence des éléphants est confirmée et où des inventaires ont été réalisés grâce à l'appui financier de la KFW allemande et tout dernièrement par la CITES à travers son programme de suivie MIKE.

Le Zياما couvre une superficie de 119.000 ha dont 40% de la superficie à intégrer le réseau des réserves de biosphère en 1981. Cette réserve possède un plan d'aménagement qui couvre 457,7 km² soit 38,4% de la superficie de Zياما et s'étend dans la zone hors forêt classée, au sud de Boussédou, Gboda, et à l'Est d'Irié, Malwéta (Voir carte de répartition)



Carte des forêts classées en Guinée

Les forêts classées, au nombre de 156, occupent 4,38% de la superficie du pays, soit 1.186.611 ha.



L'habitat type des éléphants dans le ZIAMA (Macenta)

Actuellement les éléphants sont répartis dans le sud-est avec des migrations ponctuelles vers le Pic de Fon au Nord et dans les sous préfectures de Kouankan et de Fassankoni respectivement au Nord et au Sud.

En dehors de Ziama, il existe d'autres zones, dans lesquelles la présence des éléphants est signalée, mais aucune étude n'a été conduite pour confirmer leur présence. Les zones concernées sont les suivantes:

- La Forêt de Sansalé en Basse Guinée (Boké), zone transfrontalière Guinée-Guinée Bissau. Elle constitue une zone transfrontalière qui se prolonge dans la forêt de Cantanhez en Guinée Bissau.

- La Forêt de Pinselli : Forêt classée en 1945 ayant une superficie de 13.000 ha. Elle est pratiquement défrichée à l'exception des berges des rivières Kaba et Pinselli à l'intérieur qui bordés de forêts galeries reliques où sont abondants *Afzelia africana*,

Erythrophlaeum guineense, *khaya senegalensis* etc. Cette forêt est relativement pauvre en ressource faunique mais on y rencontre tout de même quelques espèces telles les Chimpanzés, colobes, patas, cercopithèques, phacochères, céphalophes et hippopotames.

- La forêt de Tetini Lola en Guinée Forestière : classée en 1955. Sa végétation est essentiellement la savane arborée avec des galeries forestières composées de : *Chlorophora regia*, *Terminalia superba*, *khaya grandifolia*, etc.

Sa faune se compose de céphalophes, buffles, phacochères, d'antilopes et de petits gibiers.

Madina Oula en Basse Guinée (Kindia)

Très peu d'information sont disponibles concernant cette forêt, mais des informations persistantes font état de la présence des éléphants dans cette zone.

Ces populations sont dans leur ensemble isolé des autres éléphants de l'Afrique de l'Ouest, excepté ceux du Liberia avec lesquels des échanges sont suspectés à travers un mouvement transfrontalier au sud-ouest de la forêt de Ziama. Une des caractéristiques importantes de ces populations est leur vulnérabilité, étant donné que les effectifs sont relativement réduits.

4- Données sur les effectifs

Depuis le retour des éléphants à la suite des guerres dans certains pays voisins, des inventaires ont été effectués dont :

- en 1991 par Dr. Bruzler.....108 individus

- en 1996 par Dr Bruzler 141 individus

- en 2000 par WWF 200 individus



Celui effectué par Dr. 2005 par Dr. RICHARD Barnes et Najui AWO au compte du programme MIKE est de 214 éléphants ;

Source : CF N'zérékoré

5- Problématique

Comment conserver une population réduite et parvenir à son épanouissement est la plus grande problématique en matière de gestion durable des éléphants en guinée.

Au regard des travaux de *Berger* (1990) sur les ongulés (*Ovis canadensis*) aux Etats-Unis, de *Sukumar* (119) sur les éléphants d'Asie (*Elephant maximus*), de Hal et Martin (1992) sur les éléphants d'Afrique de l'Ouest (*Loxodonta africana africana* et *Loxodonta africana cyclotis*), ont permis de montrer les risques potentiels de pertes de variabilités génétiques et d'adaptation aux changements survenus dans les habitats naturels auxquelles sont exposées les petites populations d'éléphants et d'ongulés.

Si beaucoup de menaces d'origines diverses pèsent pour la survie des éléphants en guinée, celles qui sont les plus importantes sont les suivantes :

5- 1 les Menaces liées aux faiblesses institutionnelle et législatives :

- l'insuffisance de données sur l'éléphant ;
- l'insuffisance de collaboration au niveau national, régional et international ;
- la faiblesse des institutions chargées de l'application de la législation ;
- le manque de législation adéquate pour la gestion des éléphants ;
- le manque d'engagement politique à certains niveaux.

5- 2 Menaces liées à la destruction de l'habitat

- exploitation artisanale et industrielle abusive ;
- culture itinérante ;
- les feux de brousse ;
- fragmentation de l'habitat
- manque de planning dans la gestion des terres /forêts ;
- manque d'étude des différents habitats ;
- exploitation minière clandestine.

5- 3 Conflit homme/éléphant



Pied d'arbre sauvage déraciné par des éléphants à la recherche des fruits

Malgré les efforts fournis par le CF N'Z/EPIC le phénomène reste toujours une cause des menaces qui pèsent sur la population d'éléphants en république de Guinée.

La statistique ci-dessous en est une preuve.

Nombre de champs touchés	ANNEE	VILLAGE
7	1996	Irié
9	1997	Bôo
15	1997	Irié
12	1998	Irié
9	1998	Malweta
6	1998	Noborotono

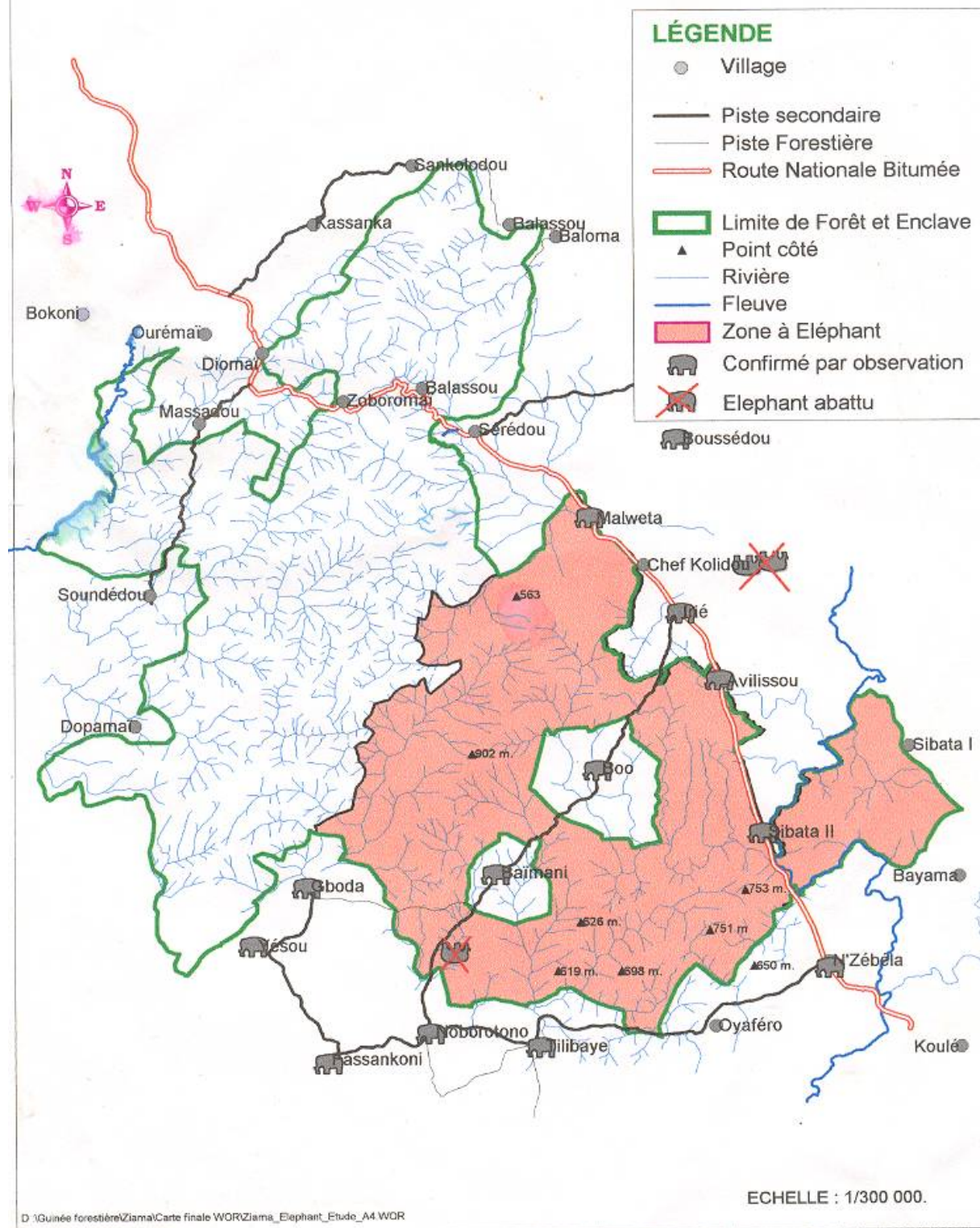
2	1998	Boussedou
3	1998	Mamadidou
1	1998	Makabo
25	1999	Irié
18	1999	Bôo



Bananiers détruits par des éléphants

FORÊT CLASSÉE DE ZIAMA

ZONE DE CONFLIT ENTRE HOMME ELÉPHANT



5-4 Braconnage

Ce phénomène qui avait éprouvé la population d'éléphants dès leur retour dans le massif de Ziama 1993 est toujours d'actualité. Malgré les dispositions prises des cas de braconnage sont signalés.

Nombre d'éléphants abattus	ANNEE	VILLAGE
1	1996	Malweta
1	1997	Irié
1	1997	Bôo
1	1997	Gboda
1	1998	Mamadidou
1	1999	Irié



Ivoire d'éléphant saisi avec des braconniers

6- Importance des éléphants en Guinée

L'éléphant joue un rôle important dans la nature :

- Par son régime alimentaire frugivore et ses déplacements journaliers (6 km en moyenne) , il contribue à la dissémination des graines de plusieurs espèces de plantes ;
- Il facilite la germination de certaines espèces de graines après leur transit par le tube digestif ;



Jeune pousse de manguier dans les crottes d'éléphant

- Certains animaux se nourrissent des graines contenues dans les crottes d'éléphants (céphalophes, rongeurs, oiseaux, etc.), tandis que d'autres y nichent (myriapodes, coléoptères, etc.). Elles enrichissent le sol en qualité d'engrais verts.
- Au delà de son rôle écologique, l'éléphant fait l'objet de convoitise à cause de son ivoire, et autres sous produit. En Guinée particulièrement, les crottes, la peau, le sperme sont utilisés par les populations humaines pour des besoins thérapeutiques et pour d'autres usages. A cela s'ajoute le rôle joué par l'éléphant dans l'économie, en tant que potentiel de développement touristique.

DEUXIEME PARTIE

ELABORATION DE LA STRATEGIE DE GESTION DURABLE DES ELEPHANTS

A – METHODOLOGIE ET PLAN DE TRAVAIL

La méthode de planification par objectifs (ZOPP) a été utilisée tout au long de l'atelier. Cela a

permis de ressortir la plupart des problèmes à prendre en considération dans la formulation du cadre logique. Sous la base des problèmes identifiés, des objectifs ont été formulés, puis des résultats pour atteindre les objectifs ont été établis. Pour atteindre les résultats visés, une série d'activités à mettre en œuvre a été identifiée. Pour mesurer les progrès dans la mise en œuvre de la stratégie, des indicateurs, des sources de vérification ainsi que des facteurs externes pouvant influencer le succès de la mise en œuvre ont été définis. En plus un plan d'opération de dix ans assorti d'un budget indicatif a été associé.

Problèmes identifiés

- 1- La dégradation de l'habitat est freinée ;
- 2- Le braconnage est réduit ;
- 3- Les données et informations sur les éléphants sont collectées ;
- 4- Les lois et règlements sont améliorées et appliquées ;
- 5- L'éléphant est valorisé ;
- 6- Les conflits hommes/Eléphants sont résolus ;
- 7- Les capacités institutionnelles sont renforcées ;
- 8- La collaboration Sous-régionale est développée.

B- CADRE LOGIQUE DE LA CONSERVATION DES ELEPHANTS EN GUINEE

Objectif Global :

La Biodiversité en Guinée est conservée

Objectif Spécifique

Le nombre d'éléphants a augmenté et de nouveaux habitats sont identifiés avec des populations viables

Résultats	Indicateurs	Sources de vérification	Facteurs externes
R1 : Le braconnage est réduit	Le nombre d'éléphants braconnés a diminué de 45% pendant les quatre premières années	Rapports d'activité des conservateurs et des chefs de site MIKE	Conflits armés
R2 : Les conflits homme-éléphant sont réduits	Diminution des plaintes des victimes de 60%	PV de constats	Adaptation de la gestion des terroirs à la nouvelle situation
R3 : L'habitat est amélioré	L'habitat a augmenté de 60% et les conditions d'existence des éléphants y sont autant améliorées	Rapports d'activité des conservateurs	Catastrophe naturelle
R4 : Des données adéquates pour une gestion durable des éléphants sont disponibles	Le nombre des spécialistes qui consultent la base de données a augmenté après quatre ans	Rapport des gestionnaires de données	Troubles politiques
R5 : L'éléphant est mieux valorisé	L'écotourisme commence à se développer dans les sites dès la 5 ^{ème} année	Le rapport des conservateurs des sites, Le rapport de l'ONT	Trouble politique
R6 : La législation en matière de conservation des éléphants est renforcée et appliquée	Les procès verbaux sont correctement rédigés et les condamnations sont à 80% prononcées et exécutées conformément à la législation	Rapports des conservateurs et des chefs de section des eaux et forêts	
R7 : Les capacités institutionnelles de conservation des éléphants sont renforcées	Les bases de données sur les éléphants sont régulièrement mises à jour, Les corridors de transhumances sont rétablis à 95% dès la 6 ^{ème} année	Rapports d'activité des conservateurs	

R8 : La coopération sous régionale de gestion des éléphants est renforcée	Toutes les stratégies de gestion transfrontière sont opérationnelles après 4 ans.	Rapport des rencontres périodiques entre les gestionnaires des pays	Situation socio-politique dans chaque pays et entre les pays
--	---	---	--

TROISIEME PARTIE

PROGRAMME DE GESTION DURABLE DES ELEPHANTS

A- Présentation du programme national de 10 ANS (2007-2016)

Résultat 1 : La Dégradation de l'habitat est réduite

N°	Activités	Période d'Exécutions/délais										Respon sables	Acteurs Internes	Acteurs Externes
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10			
1-1	Inclure la gestion des Eléphants dans le plan d'aménagement du Massif de Zياما											DNEF	SPE /Forêts de Macenta	CF/N'Zéré koré ; MIKE, UNICEF USFWS, UICN ; WWF, CI
1-2	Stopper la colonisation illégale de l'habitat											DNEF	SPE/Forêts	CF/N'Zéré koré
1-3	Identifier les nouveaux habitats											DNEF	SPE/Forêts	CF/N'Zéré koré ; CNAGAP, USFWS UICN ; MI KE, CI ; WWF, NC
1-4	Restaurer les couloires de migration											DNEF	SPE/Forêts, AGIR	CNAGAP, USWFS UICN, MIKE, USWFS
1-5	Renforcer le Statut des nouveaux habitats											DNEF	SE/Forêts	M/Justice

Résultats 2 : Le Braconnage est réduit

N°	Activités	Période d'Exécutions/Délais										Responsabl e	Acteurs Internes	Acteurs Externes
2-1	Renforcer le contrôle sur les armes et munitions											DNEF	SPE/Forêts	M/Intérieur, M/ défense
2-2	Cerner la filière de commerce des produits en vue de mettre fin à la pratique											DNEF	SPE/Forêts	M/Commer ce, M/Intérieur
2-3	Former les agents de contrôle et les équiper											DNEF		Enatef, M/Défense
2-4	Impliquer Douane et le Police de l'Air et de frontière dans la lutte contre le braconnage													

Résultat 3 : Les données et informations sur les Eléphants sont collectés

N°	Activités	Période d'Exécutions/Délais										Responsable	Acteurs Internes	Acteurs Externes
3-1	Identifier et inventorier les sites et aires de répartitions											DNEF		CENAGAP ; CPE/forêts CF/N'Zérékoré, USWFS, MIKE, ONGs
3-2	Actualiser la connaissance sur les aires de répartition des Eléphants											DNEF		CF/N'Zérékoré, AGIR USWFS, UICN
3-3	Développer la recherche											DNEF		GSefA, MIKE, USWFS
3-4	Renforcer des capacités techniques et scientifiques											DNEF		USWFS, MIKE, UICN, CI
3-5	Mettre en place un Système d'information sur les Eléphants											DNEF		CF/N'Zérékoré, CENAGAP, USWFS, ?IKE, GSefA

Résultats 4 : Les lois et règlements sont améliorés et appliqués

N°	Activités	Période d'Exécutions/Délais										Responsabl e	Acteurs Internes	Acteurs Externes
4-1	Créer une législation spécifique pour la gestion des Eléphants											DNEF		M/justice
4-2	Impliquer et renforcer la capacité des agents du service Judiciaire											DNEF		M/Justice ; M/I ntérieur, M/Défense
4-3	Traduire les textes législatifs en Langues Nationales et les vulgariser											DNEF		M/Information, M/éducation

Résultat 5 : L'Eléphant est valorisé

N°	Activités	Période d'Exécutions/Délais										Responsable	Acteurs Internes	Acteurs Externes
5-1	Développer l'écotourisme											DNEF		M/Tourisme,
5-2	Améliorer les pratiques de conservation des l'Eléphants											DNEF		USWFS, UICN ? MIKE

Résultat 6 : Les conflits homme/Eléphants sont résolus

N°	Activités	Période d'Exécutions/Délais										Responsable	Acteurs Internes	Acteurs Externes
6-1	Apprécier les conflits et évaluer leur nature											DNEF	CSE/Forêts	CF/N'Zérékoré , Communauté Locale
6-2	Mettre en place une plate forme de concertation et de règlement des conflits											DNEF	CSE/Forêts	CF/N'Zérékoré , Communauté locale
6-3	Prévenir les conflits par la prise de dispositions adéquates											DNEF	CSE/Forêts	CF/N'Zérékoré , Communauté locale

Résultat 7 : Les capacités institutionnelles sont renforcées

N°	Activités	Période d'Exécutions/Délais										Responsable	Acteurs Internes	Acteurs Externes
7-1	Améliorer le cadre de gestion											DNEF		CENAGAP, CF/N'Zérékoré
7-2	Mettre en place un mécanisme de financement durable													M/Plan, M/ Ec. Finance, USWFS

Résultat 8 : La Coopération sous régionale est développée

N°	Activités	Période d'Exécutions/Délais										Responsable	Acteurs Internes	Acteurs Externes
8-1	Initier des Projets de gestion des populations transfrontalières											DNEF		Etats voisins, MRU, CEDEAO, OMVG
8-2	Développer les accords sous régionaux pour la gestion des populations transfrontalières													Etats voisins, MRU, CEDEAO, OMVG

D - Prévision du coût du plan d'opération

N°	Description	Coût Sous activité	Coût activité	Coût résultat
R 01	L'HABITAT EST AMELIORE			1.177.901,1
A01	Inclure la gestion des Eléphants dans le plan d'aménagement du Massif de Zياما		228.580	
SA 01	Identification des zones de prédilection des éléphants dans le massif	150.000		
SA 02	Sensibilisation les populations des enclaves et celles riveraines	78.000		
SA 03	Formation des équipes de surveillance			
A02	Stopper la colonisation illégale de l'habitat		55.800	
SA 01	Recensement des différents occupants des habitats	30.800		
SA02	Organisation des contrôles périodiques	25.000		
A03	Identifier les nouveaux habitats		225.000	
SA01	Exploration les zones signalées abriter des éléphants	200.000		
SA02	Organisation des enquêtes	25.000		
A04	Restaurer les couloirs de migration		323.450	
SA01	Exploration des couloirs de migration signalés	130.000		
SA02	Elaboration de la carte des couloirs	103.000		
SA03	Identification des entraves existantes dans les couloirs	12.450		
SA04	Sensibilisation des différents occupants	78.000		
A05	Renforcer le Statut des nouveaux habitats		345.071,10	
SA01	Procéder au bornage des nouveaux habitats	85.230		
SA02	Faire la carte des nouveaux habitats	103.000		
SA03	Procéder à leur classement	156.841,10		

R02	LE BRACONNAGE EST REDUIT			
A01	Renforcer le contrôle sur les armes et munitions		35.014,4	
SA01	Réaliser l'enquête sur la filière d'importation des armes et munitions	15.000		
SA02	Veiller aux conditions d'attribution des permis de port d'arme	5.000		
SA03	Renforcer la loi en matière de chasse	15.014,4		
A02	Cerner la filière de commerce des produits en vue de mettre fin à la pratique			

SA01	Réaliser une enquête sur l'utilisation des sous produits de l'éléphant et les sources d'approvisionnement	25.000	115.500	224.514,4
SA02	Initier des mesures de reconversion des acteurs de la filière dans d'autres activités génératrices de biens	75.500		
SA03	Mettre en place une équipe de surveillance continue et de lutte contre le commerce des produits de l'éléphant	15.000		
A03	Mettre en place une équipe opérationnelle d'agents de lutte contre le braconnage		69.000	
SA01	Recruter et former les agents de surveillance			
SA02	Equiper l'équipe de surveillance			
SA02	Créer une synergie entre effort de l'équipe de surveillance et celui des communautés locales	39.000		
A04	Impliquer la Douane, la Police de l'Air et de frontière dans la lutte contre le braconnage		35.000	
SA01	Organiser des ateliers de formation	25.000		
SA02	Identifier les pools d'attraction des commerçants de produits de l'éléphant	10.000		

R03	LES DONNEES ET INFORMATIONS SUR LES ELEPHANTS SONT COLLECTEES			
A01	Actualiser la connaissance sur les aires de répartition des Eléphants		145.000	1.269.304
SA01	Organiser des explorations régulières des habitats	85.000		
SA02	Recueillir des informations sur la dynamique des populations	60.000		
A2	Développer la recherche		350.000	
SA01	Elaborer et mettre en œuvre un programme de recherche	200.000		
SA02	Organiser des études pour identifier des besoins de recherche	75.000		
SA03	Créer des partenariats avec des institutions spécialisées	75.000		
A3	Renforcer des activités de sauvegarde des éléphants		553.600	
SA01	Identifier les populations menacées	150.000		
SA02	Suivre l'état des corridors de migration	403.000		
A4	Capitaliser des informations sur les Eléphants		220.704	
SA01	Créer une unité opérationnelle de gestion des informations	70.000		
SA02	Mettre en place un système de collecte des informations	120.000		

SA03	Réaliser une étude pour la création d'une base de données	30.704		
------	---	--------	--	--

R04	LES LOIS ET REGLEMENT SONT AMELIORES ET APPLIQUES			
A01	Créer une législation spécifique pour la gestion des Eléphants			
SA01	Elaborer un cadre juridique et législatif spécifique pour la protection des éléphants	61.003	86.003	
SA02	Vulgariser les textes en vigueur	25.000		
A02	Impliquer et renforcer la capacité des agents du service Judiciaire		66.000,5	
SA01	Organiser des ateliers de formation	50.000		
SA02	Améliorer la collaboration entre les acteurs judiciaires à tous les niveaux	16.000,5		
A03	Traduire les textes législatifs en Langues Nationales et les vulgariser			
SA01	Traduire les textes en Nko	5.001	40.003	
SA02	Traduire les textes en caractère arabe harmonisé	5.001		
SA03	Traduire les textes avec le caractère alphabet latin	5.001		
SA04	Vulgariser les textes traduits	25.000		
A04	Veiller à l'application des textes			
SA01	Suivre l'exécution des procès verbaux sur les délits de	5.000	30.000	
SA02	Motiver les agents	25.000		
				222006,5

R05	L'ELEPHANT EST VALORISE			
A01	Développer le tourisme			
SA01	Inventorier les sites d'intérêt touristique	35.000		
SA02	Aménager les sites touristiques	170.000		
SA03	Développer les infrastructures de communication	306.000	566.550	
SA04	Développer le programme d'éducation et de communication	25.000		
SA05	Promouvoir le tourisme écologique sur les sites à éléphant	30.550		
A02	Renforcer les pratiques de conservation des éléphants			
SA01	Inventorier et promouvoir les pratiques socio-culturelles favorables à la conservation des éléphants	20.002,5	80.002,5	
SA02	Encourager et soutenir les associations de soutien à la conservation des éléphants	60.000		
				646.552,5

R06	LES CONFLITS HOMME/ELEPHANT SONT REDUITS			
A01	Apprécier les conflits et évaluer leur nature			
SA01	Apprécier les conflits et déterminer leur nature	31.618,6	31.618,6	
A02	Mettre en place une plate forme de concertation et de règlement des conflits			
SA01	Organiser les comités de gestion des conflits	40.000	150.000	608.918,6
SA02	Créer un cadre de concertation entre les comités	50.000		
SA03	Elaborer des textes juridiques pour le règlement des conflits	60.000		
A03	Organiser la prévention des conflits			
SA01	Renforcer les mesures riveraines autour des habitats des éléphants	307.000	427.300	
SA02	Organiser et équiper des équipes d'intervention rapides spécialisées dans la maîtrise des animaux à problème	90.000		
SA03	Appuyer le savoir faire traditionnel de gestion des animaux à problème	30.000		

R07	LES CAPACITES INSTITUTIONNELLES SONT RENFORCEES			
A01	Améliorer le cadre de gestion			4.398906,9
SA01	Etudier les insuffisances des institutions de gestion et proposer un amendement	173.306,9	3.373.906,9	
SA2	Mettre en place un personnel compétent et motivé	3.200.600		
A02	Mettre en place un mécanisme de financement durable			
SA01	Mener des études pour la création d'une fondation	25.000	1.025.000	
SA2	Mobiliser le montant du financement prévu	1.000.000		

R08	LA COOPERATION SOUS REGIONALE EST DEVELOPEE			
A01	Initier les projets de gestion des populations transfrontalières			297.806
SA01	Protéger les corridors transfrontaliers	75.000	217.806	
SA02	Renforcer la capacité des gestionnaires des populations transfrontalières	142.000		
A02	Développer les accords sous régionaux pour la gestion des populations transfrontalières			
SA01	Faciliter la concertation entre les gestionnaires sous-régionaux des populations	50.000	80.000	
SA02	Elaborer des accords de collaboration entre les pays ayant en partage des populations	30.000		

CONCLUSION

La présente stratégie mise en place par la république de Guinée, témoigne de la volonté du pays à s'inscrire dans la logique de la conservation de la diversité biologique en général et des espèces menacées en particulier, notamment les éléphants. Cet outil de gestion des éléphants devrait pouvoir servir au niveau national de cadre de référence pour le développement des actions concrètes de conservation et de gestion des éléphants du pays. Pour parvenir aux objectifs fixés, il y a un besoin de mobilisation des ressources en terme d'expertise et de finance. La Guinée seule, malgré sa volonté manifeste ne peut y parvenir sans le concours de ses partenaires techniques et financiers. Il y a donc un grand besoin de support au niveau national de la part des acteurs locaux et au niveau international de la part des partenaires au développement.

Compte tenu de l'ampleur des besoins, il importe que les projets en cours d'exécution ou en développement intègrent la mise en œuvre de la stratégie dans leur programme, en attendant la mobilisations des ressources extérieures dont l'acquisition met souvent beaucoup de temps.

Les Organisations Non Gouvernementales impliquées dans la conservation devraient pouvoir jouer un rôle important dans la mise en œuvre de cette initiative à la fois sur le terrain et dans la mobilisation des ressources.

Les institutions internationales en charge de la conservation ont également une part importante dans le succès pour l'obtention des résultats attendus et devraient assister financièrement et techniquement la Guinée en facilitant son accès aux ressources disponibles pour la conservation et en fournissant l'expertise nécessaire pour les actions de terrain.

Enfin, le Gouvernement de Guinée devrait analyser les possibilités d'accroître de manière significative les budgets des services en charge de la faune pour permettre l'exécution des actions urgentes sur le terrain en attendant les appuis ci-dessus évoqués.

BIBLIOGRAPHIE

AfESG (1999) Strategy for the Conservation of West African Elephants. IUCN/SSC African Elephant Specialist Group, Ouagadougou.

Barnes, R.F.W., Hema, E.M., Nandjui, A., Manford, M., Dubiure, U.F., Danquah, E.K.A. & Bofo, Y. (2005) Risk of crop raiding by elephants around the Kakum Conservation Area, Ghana. *Pachyderm* 39: 19-25.

Barnes, R.F.W. (2002) Treating crop-raiding elephants with aspirin. *Pachyderm* 33: 96-99.

Barnes, R.F.W. (1999) Is there a future for elephants in West Africa? *Mammal Review* 29: 175-199.

Barnes, R.F.W. & Nandjui, A (2005) Rapport sur d'inventaire des éléphants de la forêt classée de Ziama. CITES/MIKE, CFZ N'Zerekore et CI

Blanc, J., Thouless, C.R., Dublin, H.T., Douglas-Hamilton, I., Craig, G.C. & Barnes, R.F.W. (2003) African Elephant Status Report 2002. IUCN/SSC African Elephant Specialist Group, IUCN, Gland Switzerland and Cambridge, U.K.

Bofo Y, Dubiure U-F, Danquah EKA, Manford M, Nandjui A, Hema EM, Barnes RFW, Bailey B. 2004. Long-term management of crop raiding by elephants around Kakum Conservation Area in southern Ghana. *Pachyderm* 37:68-72.

CFZ, PROGEFOR (1995) Plan d'aménagement de la Forêt classée de Ziama, Volume 1 et 2

CFZ, (2006) Rapport d'activité de la Division conservation Biodiversité (2004 – 2006)

CSE/UICN. Révision des priorités en matière de conservation de l'éléphant d'Afrique. Document de travail, Groupe de Spécialiste de l'Eléphant d'Afrique, Nairobi

Douglas-Hamilton, Bouché P, Rasmussen H, Orlando A. (2003) The last sahelian elephant, Ranging behavior, population status and recent history of the desert elephant of Mali. *Save the elephants*

Eggert, L. S., Rasner, C. A. & Woodruff, D. S. 2002 The evolution and phylogeography of the African elephant inferred from mitochondrial DNA sequence and nuclear microsatellite loci. *Proceedings of the Royal Society of London, Series B* 269: 1993-2006.

Hall, J.B. & Swaine, M.D. (1981) Distribution and ecology of vascular plants in a tropical rain forest. Junk, The Hague, Netherlands.

Lamine, S. & Barnes, R.F.W (2003) Plan d'action pour la gestion des éléphants des corridors transfrontaliers d'Afrique de l'Ouest. UICN, Ouagadougou.

Nigel Hunter, Esmond Martin and Tom Miliken (2004) Determining the number of elephants required to supply current unregulated ivory markets in Africa and Asia.

Osborn, F.V. & Parker, G.E. (2003) Linking two elephant refuges with a corridor in the Communal lands of Zimbabwe. *African Journal of Ecology* 41: 68-74.

Parren, M.P.E. & de Graaf, N.R. (1995) The quest for natural forest management in Ghana, Côte d'Ivoire and Liberia. Tropenbos series 13, The Tropenbos Foundation, Wageningen.

Parren, M.P.E., de Leede, B.M. & Bongers, F. (2002) A proposal for a transnational forest network area for elephants in Cote d'Ivoire and Ghana. *Oryx* 36: 249-256.

Roca, A. L., Georgiadis, N., Pecon-Slattery, J. & O'Brien, S. J. 2001 Genetic evidence for two species of elephant in Africa. *Science* 293, 1473–1477.

Roth, H.H. & Douglas-Hamilton, . (1991) Distribution and status of elephants in West Africa. *Mammalia* 55: 489-527.

Sagnah, S. (2000) Amélioration de la cohabitation Homme-Eléphant en périphérie de la forêt classée de Zياما, Ministère de l'agriculture et de l'élevage

Tewkesbury, J.J., Levey, D.J., Haddad, N.M., Sarget, S., Orrock, J.L., Weldon, A., Danielson, B.J., Brinkerhoo, J. Danschen, E.I. & Townsend, P. (2002) Corridors affect plants, animals, and their interactions in fragmented landscapes. *Proceedings of the National Academy of Sciences* 99: 12923-12926.

Wilfried, B. & Conde, C.P.(2000) Rapport d'inventaire des éléphants de Zياما. Centre Forestier, N'Zérékore

Wilson, D. & Ayerst, P. (1976) White gold: the story of African ivory. Heinemann, Londo

LISTE DES PARTICIPANTS

N°	Prénoms et Nom	Institutions
1	Mme Christine SAGNO	DFPN
2	Mr. Mohamed DIANE	DFPN
3	Mr. Bakary KEITA	DFPN
4	Mr. Mamadou DIA	DFPN
5	Mr. Oumar Rafiou DIALLO	DFPN
6	Mr. Soumaoro KANTE	UICN
7	Mr. Ousmane DIALO	DFPN
8	Mme Fadima Soua KANDE	DFPN
9	Mr. Mamady III CAMARA	MI
10	Mr. Mamadou Aliou BARRY	MJ
11	Mr. Thierno Oumar DIALLO	ACGP
12	Mr. Namory KEITA	MinEnv
13	Mme Kamissa BALDE	OGUIB
14	Mr. Mohamed Lamine KEITA	DNEF
15	Mr. Abou CISSE	MATD
16	Mr. Abou CAMARA	MD
17	Mr. Aliou CAMARA	DNEF
18	Mr. Mamadou Korka DIALLO	SEF/Kindia
19	Mr. Sitan Sékou TOURE	DNEF
20	Mr. El hadj Amadou DIALLO	MJ
21	Mr. Kankou Moussa CAMARA	Cabinet MAEEF
22	Mr. Alseny Conakry CAMARA	JB
23	Mr. Ibrahima BANGOURA	CF/N'Z
24	Mr. Ibrahima Sory BANGA	GE
25	Mlle. Bintou KOUYATE	DNEF
26	Aboubacar CONDE	AFD
27	Dr. Diarra DIAWARA	CITES
28	Mr. Nankouman SANGARE	FEM
29	Mr. Thierno Daouda DIALLO	DNEF
30	Mr. Lamine SEBOGO	GSEAf/Ougadougou
31	Mr. Aboubacar SY	Sénégal
32	Mme Elvire Joëlle ZOZOU	Côte d'Ivoire
33	Mr Theo V. FREEMAN	Liberia
34	Mr. Zaoro LAMAH	MS
35	Mr. Seinkoun Mady KEITA	SEF/N'Zérékoré
36	Mr. Cécé Papa CONDE	CF/N'Z
37	Mr. Fangana DORE	SEF/Lola
38	Mr. Sana SAMBY	SEF/Mamou
39	Mr. mamadouba SOUMAH	SEF/Kindia
40	Mr. Cheick Mohamed SYLLA	AGIR
41	Mr. Saran Lanciné KONATE	AGIR
42	Mr. babady FOFANA	DNEF
43	Sidiki CISSE	ASSOANE
44	Mr. Mamady FOFANA	MEN